**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 86 (1994)

**Vorwort:** Chrysanthèmes pour une Revue en allée

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Chrysanthèmes pour une Revue en allée

Ce numéro de la Revue syndicale suisse est le dernier. Le tout dernier. 1909: c'était le numéro 1, le tout premier numéro de la Revue syndicale suisse. Boucle bouclée? Apparemment.

Ce numéro de la Revue syndicale suisse, ce tout dernier numéro a double visage. Un visage «comme si de rien n'était»: liste des procédures de consultation fédérale auxquelles participa l'USS l'an passé. La tradition, quoi. Et la présentation de ce qui se dit et passa durant les ateliers de travail du dernier Congrès ordinaire de l'USS, début novembre dernier (sur ce congrès, voir aussi notre erratum en fin d'édito). Aussi une tradition que ce deuxième écho de congrès. Et un élément qui aurait pu devenir un trait constant de ce visage de la Revue syndicale, une réaction à un article du dernier numéro: la section genevoise du Syndicat suisse des services publics (SSP) s'exprime sur le mouvement syndical genevois.

Le deuxième visage, c'est un bouquet. De chrysanthèmes, hélas. Si les fleurs qui le composent évoquent aussi quelque «mal», celui-ci est un décès. Le décès de la *Revue syndicale*. Ce décès s'explique, selon moi, d'abord pour des raisons de temps, comme l'on dit. La *Revue syndicale* aurait eu besoin d'une rédaction plus disponible, alors que les activités de

l'USS paralysaient toujours plus le rédacteur. Plus de disponibilité pour: revoir la formule, ouvrir de nouvelles voies. On avait pensé, par exemple, à organiser des journées d'étude au nom de la *Revue syndicale* et en collaboration avec des institutions universitaires ou autres, des organisations, etc. Le but était de développer cet instrument de réflexion et de critique ouvertes. La réalité fut l'inverse, absolument.

Monsieur Alexander Germann, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Lausanne, interrogé par le journal 24 Heures sur les problèmes futurs qui attendraient, selon lui, les entreprises suisses répondit, entre autres, ceci: «... la Suisse n'aime pas les intellectuels, et elle risque de faire naufrage. En Suisse, on croit que le savoir est une émanation du savoir-faire, de l'expérience ...». Et le soussigné de se demander si pareille croyance ne pouvait pas gagner les rives, puis l'intérieur des terres syndicales ...

Cette mort, j'ai demandé à quelques figures qui ont accompagné de près la *Revue syndicale*, de la commenter à leur manière. En toute liberté. D'où les fleurs ci-après. Celle, amère, d'un Alexandre Berenstein, ancien juge au Tribunal fédéral. Celle toute de lucides réflexions, que nous a fournie Daniel Süri, responsable romand de la formation syndicale. Convocation de Gramsci et appel, sur fond allusivement cinématographique, qui étonnera, à une époque où l'on parle

plutôt de «déchets» organiques... Celle, informée par une expérience de la Revue syndicale, vécue «avant l'USS», de Béatrice Despland, la secrétaire qui succéda, et succéde encore, avec brio – c'est à rappeler, car il est des successions qui tiennent de la gageure! – à Ruth Dreifuss, dont le nom restera également lié à celui de la *Revue syndicale*, puisqu'elle en fut la rédactrice, la défenseure acharnée dans les milieux syndicaux et la «prosélyte de choc» dès ses débuts à l'USS, si elle nous passe l'expression. Ajoutons que Ruth, qui regrette la mort de la *Revue syndicale*, aurait aimé, à notre demande, disposer d'assez de temps pour coucher sur le papier ses réflexions autour de cette mort. Celle de Jean-Pierre Boillat, qui s'occupe notamment à l'USS des unions syndicales romandes (en quelque sorte une - bonne - partie du public cible de la Revue syndicale): une fleur au double parfum de décès et de renouveau. Avec un «provisoirement» pour dernier (?) mot. De quoi espérer ... et vouloir. Une dernière fleur enfin, celle de qui est toujours resté un «compagnon de route de la *Revue syndicale*», Jean Steinauer, écrivain et journaliste. Une réflexion sur le journalisme à l'orée des syndicats. Ce qu'une Revue syndicale aurait pu devenir, si ...

Mais à vous, maintenant, de lire tout cela. De le mieux comprendre que ce que je vous en dis. Et grand merci pour votre fidélité. Grand merci aussi aux collaboratrices et collaborateurs de Bubenberg Druck! Merci, un petit mot tout simple. Mais un mot vraiment pensé.

(fq)

Erratum: Dans le numéro 4 de la Revue syndicale suisse, un oubli s'est glissé. Il concerne la résolution «Pour une adhésion rapide à l'Union européenne» adoptée par le Congrès ordinaire de l'USS, les 3, 4 et 5 novembre 1994. Il manque (p. 102) le point 4 de cette résolution. En voici le texte: «4. Afin de réactiver la discussion concernant l'adhésion de la Suisse à l'UE, l'USS soutient en principe tous les efforts allant dans le sens du lancement d'une nouvelle initiative populaire pour l'adhésion à l'UE!». Dont acte et excuses réitérées.